

La Section des fruits et légumes inspecte les fruits et légumes du point de vue du classement et encourage l'usage de méthodes perfectionnées de lutte contre les maladies, de classement, d'emballage, de commercialisation, de manutention, d'emmagasinage et de transport.

La Direction du développement des marchés a pour tâche de trouver des moyens d'accroître les débouchés pour les produits agricoles et alimentaires au pays et à l'étranger. L'*Ontario Food Terminal*, qui est régi par l'*Ontario Food Terminal Act*, met à la disposition des agriculteurs les services d'un des plus importants marchés de gros pour les fruits et les légumes au Canada.

La recherche et l'enseignement relèvent de la Division de l'enseignement, de la recherche et des services spéciaux. Un groupe consultatif, l'Institut de recherches agricoles de l'Ontario, examine les programmes de recherche en cours et recommande des domaines auxquels il faudrait accorder la priorité.

La Direction de la vulgarisation, par l'intermédiaire de représentants agricoles dans 54 bureaux de comté et de district, communique les résultats des recherches et donne des conseils en matière de gestion agricole. Des spécialistes en génie agricole travaillent dans toute la province. Les politiques d'aide au nord de l'Ontario sont également administrées par la Direction, qui appuie et aide les clubs 4-H et l'Association des jeunes agriculteurs de l'Ontario.

La Direction de l'économie domestique dirige des programmes de vulgarisation à l'intention des groupes ruraux adultes et des clubs 4-H de sciences ménagères à l'intention des jeunes. Ces programmes portent sur les aliments, la nutrition, le vêtement, les textiles, l'ameublement, l'artisanat et la vie familiale et communautaire.

La Direction de l'information distribue des publications, des communiqués ainsi que des émissions radiophoniques et télévisées. La cinémathèque distribue plus de 2,000 films par an. Le Service d'information sur les marchés fournit quotidiennement les prix des produits agricoles aux organes d'information et aux agriculteurs par le moyen d'émissions radiophoniques et d'enregistrements sur bandes sonores.

La Direction des sociétés agricoles et horticoles fournit conseils et aide financière aux sociétés agricoles et horticoles et aux associations de laboureurs, et organise le Concours international de labour et le Salon de la machine agricole. La Direction de l'économie effectue des recherches sur la commercialisation, la politique agricole, la production, l'utilisation des terres et l'industrie laitière; de concert avec Statistique Canada, elle collecte et publie des statistiques sur la production agricole et la commercialisation.

La Direction de la mise en valeur des terres destinées à la production alimentaire oriente la planification de l'utilisation des terres dans une perspective agricole. Le personnel contribue aux plans officiels et les commente, et fait de même pour ce qui concerne les modifications apportées et les applications qui en découlent ainsi que les projets d'aménagement hydroélectrique, de routes, de pipelines et d'autres installations. La gestion intermédiaire des terres appartenant au gouvernement s'effectue au moyen d'un programme de location des terres. La Direction s'occupe de l'application de la Loi sur le drainage et de la Loi sur le drainage par tuyaux, qui prévoient des prêts et des subventions pour le drainage des terres agricoles. Le personnel formule également des recommandations au sujet d'autres programmes possibles d'utilisation des terres.

Manitoba. Le ministère de l'Agriculture exerce son activité par l'entremise des quatre divisions suivantes: production agricole, développement de la commercialisation agricole, terres agricoles et services d'eau, et gestion.

La Direction de la zootechnie encourage l'amélioration et la production efficace de bétail, et aide à améliorer la qualité des produits laitiers au moyen de l'inspection, de la consultation, de l'enseignement et du contrôle qualitatif en laboratoire.

La Direction des sols et des cultures encourage la production et l'amélioration des céréales, fourrages, cultures spéciales et horticoles, et favorise l'utilisation rationnelle de la terre par des politiques visant à encourager le bon entretien des grandes cultures et le désherbage. La Direction de l'économie s'occupe des programmes de formation et de